Le ministre donne ensuite le souvenir du président Carnot qui, il y a deux ans, tombait sous le poignard anarchiste.

M. Barthou dit qu'en acceptant de venir à ce banquet il a eu le vif sentiment que l'honneur qu'on lui faisait empruntait aux circonstances un caractère particulier. »

M. Barthou rappelle que Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, Brisson et Challemel-Lacour sont venus tour à tour à ces banquets, apporter leurs bonnes paroles et leurs sages conseils.

M. Barthou reproche alors amèrement au maire de Versailles d'avoir omis volontairement le nom d'Albert Joly dans l'énumération qu'il avait fait de ces républicains qui toujours furent présents à ces agapes républicaines.

Le ministre fait un très grand éloge d'Albert Joly.

M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, interrompt alors le ministre et s'écrie : « C'est un républicain qui n'a jamais pactisé avec la réaction ».

M. Barthou. — Il y en a d'autres qui n'ont jamais pactisé avec la réaction et qui pourtant sont plus l'objet et les victimes d'injures les plus basses, des diffamations les plus odieuses, des calomnies les plus atroces, j'ai cité Gambetta et Jules Ferry. (Applaudissements enthousiastes et cris de vive Barthou).

Après le discours de M. Barthou, un adjoint au maire de Versailles, au cours de son discours a parlé des « camelots du boulangisme. »

M. Marcel Habert, député, a relevé le mot en disant : « Laissez donc les boulangistes tranquilles, ils ne vous demandent rien ».

Après ce léger incident, le banquet s'est terminé au cri de vive Barthou ! Vive la République !

LES GRÈVES

A TOURCOING

La grève des ouvriers en tapis

La situation reste toujours la même, et les entreveues qui ont eu lieu hier n'ont pas fait faire un pas vers la solution du conflit.

A noter une proposition faite par M. Honoré, aux délégués qui se sont présentés à lui.

Les ouvriers de deux établissements en grève désigneraient chacun deux délégués.

Ces quatre délégués se joindraient à la commission de la chambre syndicale des ouvriers en tapis et viendraient discuter la question avec le syndicat des patrons. Cette réunion aurait eu lieu aujourd'hui jeudi.

Les délégués à qui cette proposition a été faite ont déclaré qu'ils en référeraient à leurs camarades, ce qu'ils ont fait.

Inutile de dire qu'elle a été repoussée *à priori* Les ouvriers ont vu de suite qu'il ne fallait pas engager ceux de leur camarades de la commission du syndicat de crainte qu'ils ne soient plus tard l'objet de représailles.

Nous avons fait hier l'exposé de la question de la grève, et dit que les patrons seraient assez embarrassés *de justifier leur résistance actuelle*, surtout étant donné qu'il avaient tout d'abord fait droit à la revendication que nous considérons comme très légitime de leurs ouvriers.

Il paraît cependant que MM. les patrons intervertiraient à dessein les rôles. Selon eux, les ouvriers tisserands ne poursuivraient d'autre but que d'arriver à la suppression pure et simple des *tireurs de cordes* et à se faire allouer la semaine de cinq derniers.

Or, cela n'est pas.

Nous avons enregistré ces déclarations très nettes d'ouvriers tapissiers à cet égard. Non seulement ils n'ont aucun intérêt à travailler sans leurs aides naturels, mais même en touchant les 8 francs alloués à ceux-ci, ils réaliseraient une somme inférieure à la moyenne générale.

La situation est donc bien nette du côté des ouvriers, et ce qui le prouve encore par surcroit, c'est cette déclaration qui nous a été faite [illegible] *engagerait* [illegible] *ne pas vous laisser manquer de travail de grève, nous n'en demandons pas davantage.*

Les patrons ont donc une arrière-pensée puisqu'ils refusent systématiquement de donner satisfaction aux grévistes.

Il est permis de penser que si qu'un songe à supprimer momentanément ou définitivement les aides, ce ne sont pas les ouvriers mais bien les patrons eux-mêmes.

La question est trop simple en elle-même pour que l'accord ne se fasse sans difficultés, s'il n'y avait calcul du côté des patrons.

A LILLE

Chez M. Liagre

Aucune enclenche n'est encore intervenue jusqu'à présent entre M. Liagre et ses ouvriers. Lundi dans la journée, M. Liagre a reçu une délégation des grévistes qui lui a demandé l'affichage du tarif et quelques-uns d'entre eux se sont fait remettre leurs livrets.

Il est probable que si les tisseurs ne reprennent pas le travail leur livrets seront déposés chez le juge de paix.

Les abords de la fabrique sont toujours calmes.

A FOURMIES

Quelques chômages partiels et de très peu d'importance ont eu lieu ces jours derniers à Fourmies, notamment aux établissements laniers *Godefroy* et A. *Collinet* et Cie. L'entente entre patrons et ouvriers a été faite très rapidement et lundi matin le travail était repris partout.

Le chômage de l'établissement A. *Collinet* et Cie (La Cailloutérie) a donné lieu à l'incident suivant, qui mérite d'être noté.

Les délégués des rattacheurs, se rendaient à la mairie pour prier M. Delval, maire de Fourmies, d'intervenir, quand M. Cousin-Corbier, propriétaire, fabricant en gros, demi-gros et détail, conseiller municipal socialiste, était devoir le maire à cette.

La délégation fut très courtoisement reçue: le citoyen Cousin-Corbier, l'un des chefs du parti socialiste-collectiviste prenant la parole pour exposer les doléances, quand M. le Maire l'interrompit et lui dit :

« *Une fois* pour toutes, monsieur, cachez que je n'admettrai jamais qu'un conseiller municipal, se fasse auprès de moi l'intermédiaire d'ouvriers en grève.

» Je recevrai toujours avec bienveillance *ceux d'entr'eux* que les grévistes auront délégués auprès de moi, sans aveeal.

» Vous dites, vous, étranger à ce différend entre les *travailleurs et leurs employeurs* ; vous agissez pas plus *en ami* d'ouvriers que je n'aurais le droit de m'occuper de vos affaires commerciales. Retirez-vous. »

Et le citoyen Cousin Corbier, furieux et confus, dut sortir du cabinet de M. le Maire.

Chronique Régionale

Sanatorium de St-Pol-sur-Mer

La subvention de 100.000 francs allouée au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer par la Commission de répartition des fonds du parti mutuel a été portée éventuellement à 170.000 francs pour la construction de trois nouveaux pavillons dont l'utilité est reconnue.

Par décision de M. le Ministre de l'instruction publique et sur la demande de la commission administrative du Sanatorium appuyée par des vœux du Conseil d'arrondissement de Dunkerque et du Conseil général du Nord, une école publique vient d'être créée dans l'Etablissement. Hilla L. Mare, instituttrice titulaire à Maubeuge, nommée directrice de l'Ecole du Sanatorium a pris possession de son poste il y a quelques jours.

Enfin, la Compagnie du Chemin de Fer du Nord a bien voulu informer M. Georges Vancauwenberghe, président de la commission administrative, que, sur sa demande, elle avait consenti à accorder les réductions suivantes sur les transports des enfants envoyés à l'hôpital de St-Pol des surveillants chargés de les conduire et de leurs parents lorsqu'ils vont les visiter.

Lorsque les enfants seront transportés par groupes de dix ou supérieurs à dix, la Compagnie appliquera une taxe de 0 fr. 224 par kilomètre et par compartiment utilisé. Lorsque le convoi comprendra moins de dix enfants, chacun d'eux bénéficiera d'une réduction de 50 0/0 sur le tarif général.

La même réduction sera accordée aux surveillants et surveillantes conduisant les enfants.

En outre, la compagnie accordera aux parents (père, mère, frères et sœurs) des enfants hospitalisés gratuitement au Sanatorium une réduction de 50 0/0 sur le prix de leurs places par bons personnels et nominatifs.

Nominations officielles

Instruction publique. — M. Dautricie, surveillant général de 5e classe au lycée de Lille, passe à la 4e classe.

M. Lefebvre, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Lille, passe de la 2e classe à la 1re.

L'AFFAIRE TREMBLIÉ

Le dossier de l'affaire Tremblié n'a été transmis qu'au marché soulement au président de la République, qui le gardera probablement trois jours.

LE SPORT

SPORT NAUTIQUE

Régates du dimanche 28 juin

A ROUBAIX

Voici la nomenclature des engagements contractés pour les régates du 28 juin. — 2 juniors, Muguet, émulation nautique de Boulogne — Gamant on poursuit, sport nautique d'Amiens — Vas-y, Cercle l'Aviron de Roubaix — Sans-Gêne, Union nautique de Valenciennes.

Skiff Junior. — Nemonklo, Union nautique Valenciennes. — Tritons, Emulation nautique Boulogne. — Mazette, Cercle l'Aviron de Roubaix. — L'Ilot, Rowing-club de Lille.

Seniors : Titans, Société nautique La Marne de Paris — Bruque-Tient, Boulogne-Club de Boulogne — Les Gosses, Emulation nautique de Boulogne — Peut-être, Sport nautique d'Amiens.

Skiff seniors : Mimile, Boulogne-Club Boulogne — Lagny, Société nautique La Marne, Paris — Falstaff, Union nautique Calais — Orta, Emulation nautique, Boulogne — Nemonklo, *Union nautique, Valenciennes.*

Juniors : Pas Veinard, sport nautique d'Amiens — Reseda, émulation nautique Boulogne — Congo, cercle de l'Aviron Roubaix — Bijane, *Union nautique Valenciennes—Pull Up*, Rowing Club Lille.

Périnées. — L'Artiflot, Cigarette, Rowing-Club de Lille — Rendez-vous, Brise lames, Sport *nautique Amiens* — Eperlan, *Boulogne-Club* — Pirouette, Sport Nautique Lille.

Pistance : Sans Façon, Cercle de l'Aviron, Roubaix. — L'Epinette, Sport Nautique, Lille.— *La Flemme, Sport Nautique, Valenciennes.* — Les Potaches, Rowing-Club, Lille.

Seniors. — Sédaine, Société nautique la Marne, Paris. — Rejance, Union nautique, Valen*ciennes.* — Sans Nom, *Boulogne-Club. Boulogne* — La Pavanne, Sport Nautique, Amiens. — Pull Up, Rowing-Club, Lille. — Congo, Cercle l'Aviron Roubaix.

Nous rappelons aux cyclistes qu'un garage leur est réservé pour leurs machines.

JEU DE BALLE

Un défi

En réponse à l'article paru dans l'*Avenir*, la *Paume Roubaisienne* a l'honneur de lancer un défi à la *Paume Tourquennoise* pour un match porte quel enjeu; cette partie aurait lieu à Lille, les places de Roubaix et Tourcoing étant trop petites pour les rechasses de Henri Vinche et Dumbar.

En espère que la société Tourquennoise ne reculera pas, que belle étant nécessaire pour voir l'équipe la plus forte.

Réponse s. v. p.

TIR

Concours national de tir

Le cinquième concours national de tir organisé sous la présidence d'honneur de M. Félix Faure, président de la République, aura lieu au camp de Satory, du vendredi 17 juillet au lundi 3 août.

Ce concours comprend plusieurs sections :

1° *Concours publics réservés aux tireurs n'habitant pas les départements de la Seine et Seine-et-Oise.*

Le nombre de prix affectés à ce concours dépasse 2.250 et atteint la respectable somme de 58.000 fr. ; 2° *Concours* [illegible] *des fonds du pari mutuel* comprenant 576 prix représentant une valeur totale de 13010 fr. Ces concours sont ouverts à tous les tireurs français.

3° Concours militaire, réservé aux sous-officiers, caporaux et soldats de l'armée active. Cette section 275 prix, tous objets d'art d'une valeur totale de 3000 fr.

4° Concours réservé à la jeunesse française n'ayant pas encore subi le sort. 475 prix sont affectés à cette section et valent 4695 fr.

Chronique Locale

ROUBAIX

La municipalité lilloise à Roubaix

Hier matin, notre ville a reçu la visite de onze membres de la municipalité lilloise : MM. Delaporte, maire, Debierre, Stacs-Brame, Ghesquière, Dupied et Debouvy, adjoints; Bergot, Goudin, Lepoutre, conseillers municipaux; Deplanck et Vandegaerdonn, membres de la commission scolaire.

Arrivés en gare de Roubaix à 9 h. 1/2, ces Messieurs ont été reçus par M. Carrette, maire, entouré de quelques conseillers municipaux et aussitôt tout le monde s'est dirigé vers l'Ecole Nationale des Arts industriels.

A l'Ecole Nationale

La visite n'étant pas officielle, personne n'attendait ces messieurs qui sont entrés librement dans le jardin de l'Ecole, en passant par la rue de l'Ermitage.

Une fois dans l'enceinte de l'Ecole, M. le Maire de Roubaix, se détachant du groupe, pénètre dans la maison de M. Verlais, administrateur. Bientôt après, il revient accompagné de M. Verlais, qu'il présente aux administrateurs lillois.

M. l'Administrateur, se mettant à la disposition des visiteurs, on commence une pérégrination à travers les différentes dépendances de l'Ecole.

Ces messieurs s'arrêtent longuement dans le vestiblule où sont exposés les travaux d'élèves que M. Debierre admire tous réservés.

De l'exposition on passe au musée industriel, les édifices lillois prisent beaucoup son installation et les magnifiques spécimens qu'il renferme.

De là on se rend à l'amphithéâtre, dans lequel [illegible] *Mr Carrette* [illegible] bierre trouve absolument bien aménagée.

Une station assez longue est faite dans la salle du cours de modelage, les visiteurs admirent les travaux en cours et font l'éloge de l'installation.

La salle de chimie, de physique, la machine, tout est passé en revue à la satisfaction générale et il est fait une longue station au cours de tissage.

A onze heures un quart, cette visite forcément rapide, est terminée; le groupe prenant congé de M. Verlais se dirige à pied, par les rues de la Gare, Neuve et du Moulin, à l'Ecole de garçons de la rue du Moulin, directeur M. Dazin, où les délégués de Lille doivent assister à un repas d'enfants à la cantine scolaire qui fonctionne dans cette école.

A l'école de la rue du Moulin

Quand la délégation pénètre dans la *cour de l'école*, bon nombre d'enfants, prennent leurs ébats sous la surveillance d'un maître.

A la porte de la cantine, les membres des municipalités lilloise et roubaisienne sont reçus par M. *Gaussart, chef du bureau des écoles*, qui les introduit dans la cantine.

La propreté la plus grande règne dans le réfectoire. Trois grandes rangées de tables sont garnies des couverts nécessaires, et des aides versent la bière dans les gobelets pendant que la cuisinière et d'autres aides découpent les portions de viande et préparent la soupe.

Longuement, M. le docteur Debierre, adjoint au Maire de Lille, se fait expliquer le fonctionnement de la cantine. Il s'informe des moindres détails. Tout l'intéresse, il veut tout savoir, tout connaître. C'est ainsi qu'il goûte à la soupe, au pain et boit un gobelet de bière, trouvant le tout excellent.

Une bonne odeur de cuisine emplit la salle.

Pendant que les délégués visitent la cuisine, les femmes de service ont versé la soupe. Les enfants arrivent alors avec ardeur et dans un silence relatif, le repas suivant leur est servi :

Potage à la [illegible]
Viande rôtie
Pommes de terre
1 goblet de bière par tête et
50 grammes de pain

Vers midi, la délégation, quittant l'école de garçons de la rue du Moulin, se divise en deux groupes. Un composé du maire de Roubaix, de M. l'adjoint Desobry, de M. Delory et de M. Stacs-Brame se dirige vers la Place et l'autre va à l'école maternelle de la rue Coligny pour y voir fonctionner une cantine de bébés.

Ces différentes visites ont fait la meilleure impression sur les délégués lillois qui sont repartis pour Lille vers 1 h. 1/2.

Une idée soumise à M. Quidedroit

Une idée! On n'en trouve pas tous les jours ; aussi celui qui a l'insigne chance d'en trouver une, doit-il s'empresser de la soumettre à M. Quidedroit. Puisque nous croyons en avoir trouvé une, c'est ce que nous faisons.

M. Quidedroit, écoutez-nous.

Dans la vaste étendue de territoire soumise à votre sagesse administrative, il n'y a pas que les bâtiments de l'ancien collège qui se trouvent sans affectation; il y a encore toute la partie du château Cateau, située front à rue de la rue du Grand-Chemin, qui se dresse lamentable et nue, n'abritant que les souris et les rats alors qu'elle pourrait avoir part à de destinations utiles.

Certes, on a tiré le plus grand profit de la maison d'habitation proprement dite; le tribunal de commerce, le juge de paix et les greffes s'y trouvent on ne peut mieux. Mais du corps de logis situé rue du Grand Chemin, qu'en a-t-on fait ? Rien, on le laisse se dégrader, péricliter en pure perte alors qu'il pourrait devenir si utile à peu de frais.

Puisque le corps principal du bâtiment est devenu le temple essentiel de la justice de paix, pourquoi ne ferait-on pas de ce corps de bâtiment secondaire, mais important, le temple des justiciers de paix ? Oui, pourquoi ne deviendrait-il pas le refuge intime de MM. les juges de paix ?

MM. les juges de paix ont leur bureau à proximité de leur prétoire, c'est quelque chose, mais c'est encore bien insuffisant si on songe que leurs maisons d'habitation sont en l'un quelconque des coins de la ville.

Si on thèse générale, un juge a le droit de se loger où il veut, il nous semble que MM.les juges de paix doivent faire exception à cette règle.

N'oublions pas qu'avant tout ce sont des conciliateurs, qu'ils doivent rester à tout moment à être en communion avec leurs justiciables. Le caractère dont ils sont revêtus les force à être en relation directe et permanente avec le public qui trouverait plus naturel et plus commode d'aller les voir dans leur prétoire ou à proximité, plutôt que d'aller les chercher à plusieurs kilomètres de leur bureau, les juge de paix comme le commun des mortels n'étant nullement astreints à élire domicile perpétuel ni dans leur prétoire ni dans leur bureau.

De MM. les juges de paix, on en a besoin cent fois par jour et à toute heure. L'idée qui vient première et d'aller les chercher non loin de leur prétoire, à Roubaix seulement, puisqu'à leur indication, la ville pourrait disposer d'un palais, mais on fait fausse route, car ils demeurent ailleurs. Il ou ils ont pu trouver quelque chose en rapport avec leur bourse et le rang qu'ils doivent tenir.

M. Quidedroit, tout cela se passe à Roubaix, mais si vous voulez prendre notre idée en considération, nous verrons combien il vous serait facile et peu dispendieux de faire des appartements magnifiques pour MM. les juges de paix, dans le corps de logis du Château Cateau, qui fait face à la rue du Grand Chemin.

MM. les juges y seraient très bien et leurs justiciables trouveraient plus facilement leur demeure grâce à la nouvelle position de leur ministère, en dehors des heures d'audience.

De même cum, en rendant service au public *à MM. les juges, vous donnerez une affectation* très utile à toute une aile d'un bâtiment, aile qui périclite de jour en jour, sans profit ni personne.

Voyez comme ce serait logique. Les notaires demeurent à côté de leur étude, les greffiers dans leur greffe, les commissaires dans leur commissariat, les juges de paix seraient à proximité de leur prétoire et tout irait pour le mieux dans la meilleure des villes.

MARIUS.

Une conférence contre l'alcoolisme

Hier soir à eu lieu, rue des Fondeurs, une conférence contre l'alcoolisme, faite par M. *Bianqui, de Rouen*, au siège des Salutistes.

A huit heures et demie, un public assez nombreux est dans la salle. Il paraît établi de voir quelques ivrognes parmi les assistants. Au fond de la salle on a écrit en lettres énormes : « Dieu est esprit et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité »

M. Bianqui a retracé les dangers de l'alcool. La conférence faite très brillamment s'est terminée à 9 heures 1/2.

M. Elie Lemire l'a ensuite remercié et a annoncé à l'assistance que ses confrères en religion se réunissaient dans la salle tous les jeudis à 8 heures du soir et les dimanches à 7 heures 1/2 afin de prier et de chanter des cantiques.

Les public est admis à ces réunions.

Syndicat des négociants et courtiers en blousses de Roubaix-Tourcoing

Dans sa réunion du mercredi 24 courant, la commission du nouveau syndicat des négociants et courtiers en blousses de Roubaix-Tourcoing a décidé d'envoyer une lettre aux producteurs de nos places au sujet de la décision prise dernièrement par le Syndicat des peigneurs de laines.

Cette décision est relative au délai de livraison des marchandises.

Nous publierons cette lettre.

Promotion de M. le Commissaire central

M. Barroyer, commissaire central à Roubaix vient d'être nommé « hors classe » sur place.

M. Barroyer dirigé la police de Roubaix depuis huit ans.

C'est un avancement rare et bien mérité. Il n'y a en effet dans toute la France que six commissaires spéciaux, mis hors classe.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. Barroyer.

Dispensés, frère au service

Les jeunes gens dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 21 juillet 1889, comme ayant un frère sous les drapeaux, et et qui doivent obtenir un sursis jusqu'au retour de leur frère, en vertu de la loi du 5 novembre 1890 doivent adresser aussitôt après le conseil de révision une demande par écrit et légalisée par le maire au commandant du bureau de recrutement de la subdivision de Lille.

Ils devront accompagner sur leur demande que leur frère sert comme jeune soldat des classes précédentes et n'est, ni engagé volontaire, ni rengagé, ni définitivement, ni officier.

Ils devront indiquer :

1° Le n° de tirage et le canton auxquels ils appartiennent.

2° *Les numéros*, la classe, le n° de tirage, le canton et le régiment auquel appartient leur frère sous les drapeaux.

Médailles coloniales

Dans la journée de mardi, MM. Zéphirin Dalal, marchand de charbon, 58, rue de Wasquehal et P. Labitte, ont reçu la médaille coloniale pour le campagne d'Afrique.

Un vol audacieux rue Sébastopol

Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont pénétré chez M. Albert Isambert, cabaretier, 40, rue Sébastopol, en escaladant le mur qui longe une cour contiguë à l'estaminet. Ils ont fracturé la porte du cabaret et brisé deux carreaux de vitre.

Ils se sont alors emparé d'une somme de 1 fr. contenue dans le tiroir du comptoir qu'ils ont également fracturé et de jetons de pains d'une boulangerie coopérative. Le tout d'une valeur de 40 fr.

M. Isambert n'a entendu aucun bruit. Il déposé une plainte à M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

Bataille de dames

Hier matin vers 5 h. 1/4, aux Halles centrales une marchande de légumes, Clémence Willem, 24 ans, et son fils Auguste, 12 ans, demeurant, 49, rue Desaix, se querellaient avec leur concurrente, Clara Bequart, 32 ans, demeurant rue de Constantine.

Un agent averti du fait a fait cesser les injures et les coups en dressant procès-verbal à ces dames par trop belliqueuses.

Fourrière à chiens

Dans la journée de mardi, la voiture à chiens a mis dix-neuf de ces animaux en fourrière. Sept contraventions ont été rédigées à charge de MM. Alphonse Vlaminck, Joséphine Lemin, Henri Didelez, Fegiste-Fontaine, Louis Dyprne et Alfred Krichel, César Durez.

Le quart d'heure de Rabelais

Un terrassier, Théophile Vandenberghe, 38 ans, entrait mardi soir à l'estaminet du France Bard, rue de Mouvaux 22.

Après avoir bu pour 20 centimes de consommations, il déclara n'avoir pas d'argent pour payer. Peu content le cabaretier avertit un agent de police qui conduisit Vandenberghe au dépôt de sûreté.

Ne mangez que le beurre de la Grande laiterie

LA NORMANDIE

Toujours frais, toujours exquis et garanti pur

Pour 10 centimes on a 333 litres de gaz. *Voir la de page.*

TOURCOING

Réunion de la commission des fêtes

La commission des fêtes s'est réuni hier après-midi à l'Hôtel de Ville et s'est occupée de l'élaboration du programme de la Fête nationale du 14 juillet, ainsi que des emplacements pour la foire St-Christophe.

Etat-civil

Un fait qu'il convient de signaler pour la rareté : Aucun décès n'a été enregistré hier au bureau de l'état-civil ; il y a eu quatre naissances et un mariage.

Violences

Une contravention a été relevée à charge de F..., propriétaire d'hôtel, rue Carnot, pour violences légères à la personne de M. Gabriel Azambre, garçon de café.

Abus de confiance

Le nommé Jules E..., demeurant rue Saint-Pierre, qui a été condamné pour violences et menaces de mort sur une servante qu'il poursuivait de ses obsessions, a été arrêté pour abus de confiance.

E... a nendrait pas les objets, couteau, ciseaux, qui lui étaient confiés pour être repassés.

Coups à un vieillard

Un procès-verbal a été établi à charge d'un [illegible] ...ans, Louis Cateau, pour coups et blessures à un vieillard de 66 ans, M. Dupire, cordonnier, rue de Wattrelos.

Saisie de viande

Une vache du poids de 250 kilos, atteinte de tuberculose généralisée a été saisie à l'Abattoir par M. Ansar, vétérinaire des denrées alimentaires, et enfouie au dépôt des fumiers.

Un jeune homme de Tourcoing mort au service

On a ramené hier soir à Tourcoing le corps d'un de nos jeunes compatriotes, M. Charles Deconinck, incorporé aux chasseurs à cheval, à Troyes.

Le jeune soldat a succombé à la fièvre typhoïde.

Les parents qui habitent au Pont de Neuville, avaient été informés de la maladie de leur fils et le père s'était rendu à Troyes.

Le défunt était marié avant son départ pour le régiment. Il avait eu trois enfants dont aucun n'a survécu.

Charles Deconinck était libérable avec la prochaine classe.

Concert Grande-Place

Le concert de la Grande-Place ce soir, sera donné par l'*Orphéon des Travailleurs* et non par l'*Orphéon Tourquennois* comme l'affiche le portail par erreur.

Don au bureau de Bienfaisance

M. le Provisseur de Tourcoing a fait don au bureau de Bienfaisance de la mieie ville, des objets de linge ciaprès :

108 chemises,
71 paires de bas,
43 caleçons,
40 draps.

Tous ces objets ont été distribués aux pauvres par les soins de MM. les administrateurs

Les familles françaises chargées d'enfants en bas-âge, qui n'avaient pas profité de la précédente distribution extraordinaire, ont reçu leur part dans cette dernière répartition.

Grand Cirque Américain

Avec un programme aussi bien composé que l'est celui du cirque *Lord Sanger And Sons*, établi place Charles Roussel, et devant les magnifiques succès de mardi, il fallait s'attendre à voir une salle comble hier soir.

Nos prévisions se sont réalisées, car plus de quatre mille personnes se pressaient dans ce vaste établissement et la direction a dû, malheureusement refuser encore un grand nombre de places.

Tous les numéros ont été parfaitement rendus.

Le public a fa t fête à tous les artistes qui se sont présentés et qui ont été largement récompensés par les applaudissements nourris qui éclataient de toutes parts.

C'est demain matin à la première heure que le cirque *Lord Sanger And Sons* quittera notre ville pour se rendre en Belgique.

Afin de laisser le meilleur souvenir de son passage ici, la direction nous prie, d'annoncer qu'elle donnera aujourd'hui jeudi, deux représentations, la première à trois heures et la seconde à huit heures, qui seront toutes aussi brillantes que les précédentes.

Ainsi donc, avis aux personnes désireuses de passer quelques heures agréables, ils ne le regretteront certes pas.

Halluin. — Un procès-verbal a été dressé contre le nommé Albert Thio, qui, sans motif, a porté un violent coup de pied à la jambe gauche d'un ouvrier, Cyrille Vynckier, qui revenait des Barraques.

L'inculpé a un frère qui a été récemment condamné à un mois de prison par le tribunal correctionnel de Lille pour avoir donné un coup de sabot à un paisible passant.

Pluie d'orage

Hier, vers 2 heures et demie, le temps était très orageux. Il a tombé plusieurs averses et une pluie diluvienne est tombée, qui, en moins de deux minutes a transformé les rues d'Halluin en véritables torrents.

Au Pellegrin, il n'a tombé que quelques gouttes de pluie.

Croix. — *Une importante arrestation.* — La police de Croix a arrêté hier matin un sieur Paul Louis Van'oo, 32 ans, tailleur d'habits, né à Bailleul (Belgique).

Vanloo a été condamné en 1894, en Belgique, à 40 mois de prison pour affaire de mœurs.

Il était en fuite depuis lors et c'est sur la demande du parquet belge que son arrestation a été opérée. Son extradition est demandée

Un viol à Wasquehal

Le nommé Henri Delille, teinturier, âgé de 50 ans, demeurant au Petit-Wasquehal, a violé la semaine dernière la petite P. âgée de 6 ans et demi. La pauvre enfant devenue malade a avoué hier au docteur Bulin l'attentat dont elle a été victime.

Le misérable auteur du forfait a été arrêté et conduit à la prison de Roubaix.

Lannoy. — Les habitants de Lannoy se *préparent à recevoir dignement un bataillon du* 43e de ligne, exécutant des manœuvres de garnison entre Lille et la frontière belge.

Le bataillon qui comprendra en outre l'état major du régiment avec le drapeau et la musique, arrivera vraisemblement à heures de l'après-midi. La musique donnera le soir sur la Grande Place un concert.

La troupe quittera Lannoy samedi à cinq heures du matin.

Marcq-en-Barœul. — Le dimanche 21 juin, l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole *du Pont offrait son premier concert* dans la cour de l'école communale de garçons.

Le ministère donne ensuite le souvenir du président Carnot qui, il y a deux ans, tombait sous le poignard anarchiste.

M. Barthou dit qu'en acceptant de venir à ce banquet il a eu le vif sentiment que l'honneur qu'on lui faisait empruntait aux circonstances un caractère particulier. »

M. Barthou rappelle que Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, Brisson et Challemel-Lacour sont venus tour à tour à ces banquets, apporter leurs bonnes paroles et leurs sages conseils.

M. Barthou reproche alors amèrement au maire de Versailles d'avoir omis volontairement le nom d'Albert Joly dans l'énumération qu'il avait fait de ces républicains qui toujours furent présents à ces agapes républicaines.

Le ministre fait un très grand éloge d'Albert Joly.

M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, interrompt alors le ministre et s'écrie : « C'est un républicain qui n'a jamais pactisé avec la réaction ».

M. Barthou. — Il y en a d'autres qui n'ont jamais pactisé avec la réaction et qui pourtant sont plus l'objet et les victimes d'injures les plus basses, des diffamations les plus odieuses, des calomnies les plus atroces, j'ai cité Gambetta et Jules Ferry. (Applaudissements enthousiastes et cris de vive Barthou).

Après le discours de M. Barthou, un adjoint au maire de Versailles, au cours de son discours a parlé des « camelots du boulangisme. »

M. Marcel Habert, député, a relevé le mot en disant : « Laissez donc les boulangistes tranquilles, ils ne vous demandent rien ».

Après ce léger incident, le banquet s'est terminé au cri de vive Barthou ! Vive la République !

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 15

BAISER DE MORT

PAR

GEORGES MALDAGUE

C'est que c'était presque un crime aussi, cet amour enfoui au plus profond de lui.

La femme qui l'avait fait naître s'appelait Olga. Elle était de son frère.

Amour sans espoir, il le savait.

Ivan Skopine disparu, Olga ne lui appartiendrait point.

Elle était de celles-là, fidèles au souvenir de l'homme à qui elles avaient donné leur foi, qui ne permettent jamais à un autre, de prendre sa place dans leur pensée.

Cette qu'Ivan y tenait sans partage, elle ne la cacherait pas à peu qu'à cet autre amour, aussi ardent et indomptable, l'amour de la liberté.

Le nihiliste en deviendrait plus implacable et plus farouche.

Oui, Olga ne resterait pour lui qu'une amie.

Et si-il sincèrement voulu, qu'elle fût autre chose ?

N'est-il pas cru manquer à la mémoire de son frère, en cherchant à le remplacer auprès de celle qu'il avait aimée ?

Jamais Olga Rominoff ne saurait la vérité.

Lui, trouverait encore de la douceur, dans ses souvenirs de cette passion perdue.

Et s'il mourait comme Ivan, en défendant leur cause, à l'heure dernière le nom de la femme que l'un et l'autre auraient chérie, mourrait-il à ses lèvres sans qu'un remords vint le troubler.

Fernande donc plaçait bien mal ses rêves en s'adressant à son voisin de chambre.

Mais les difficultés ne devaient qu'exciter la mobilité.

Ce bel étranger brun et pâle, aux manières polies, élégantes, enfiévrait son cerveau de grisette.

Elle vit bien vite, qu'il ne fallait point du tout s'y prendre avec lui comme avec les autres et *dressa ses batteries dans un sens différent.*

Jouer à l'innocente fille lui semble le parti auquel elle devait s'arrêter.

Cela n'avaença point assez ses affaires pour que son naturel ne prît pas rapidement le dessus.

L'impatience, le dépit, lui firent commettre plus d'une sottise.

Pierre Skopine demeurait invulnérable, sans *causer du reste, de conserver cette politesse qui* pourrait en l'homme, le plus Sanctuaire, dont les Russes ont coutume d'user vis-à-vis de femmes.

Fernande se sentait plus malheureuse qu'elle n'avait été de sa vie, si malheureuse que, dans sa déception de n'arriver à rien, des projets de vengeance se mêlaient à ses pensées d'amour.

Ce soir on devrait lieu la conversation d'Olga et de Pierre la jeune femme, surexcitée par l'orage, était rentrée avec la résolution de frapper un grand coup.

Son chapeau enlevé, ses gants défaits, une fois sa robe mouillée par l'averse reçue tout entière, enlacée, un coquet peignoir bleu de ciel, la couvrant, tout en laissant au cou une échancrure suffisante pour révéler la naissance d'une gorge ronde et tentante, elle prêta l'oreille, dans la direction de la chambre voisine.

Pierre brusquait sa porte.

Elle avait laissé la sienne légèrement ouverte, et bien vite elle regarda par l'interstice.

Fernande recula tout-à-coup, pâlissante.

C'était avec une femme que son voisin parlait.

Voilà donc, pourquoi il la dédaignait !

Elle avait une rivale.

Oh! cette rivale, cette rivale détestée, si elle était la comtesse !

L'envie lui vint de se précipiter derrière eux, de les suivre.

A quoi cela l'avancerait-il ?

Si rapides qu'eussent été ses réflexions, ils avaient eu le temps de descendre, de disparaître à un coin de rue.

Puis, Fernande se désabillait clair, des babouches aux pieds, elle se ferait remarquer, attirerait peut-être, en admettant qu'elle les *rejoignît*, leur attention à tous les deux.

Les bras croisés, les poings serrés, Fernande tomba sur une chaise, et resta quelques instants à sangloter, dans un de ces désespoirs de femme nerveuse, en accès de la colère.

Puis, l'explosion passée, la jolie fille se leva, fit bouffer devant la glace de sa cheminée, quelques mèches splatics de ses cheveux roux — la *mode* — et se regarda avec un sourire satisfait.

Elle ne voyait tout à l'heure sa rivale que de dos.

— Eh bien ! cela lui suffisait pour être certaine, que comme beauté, elle avait sur elle la palme.

Tournant de l'escalier, dans la lumière jaune du bec du gaz, sous un chapeau de paille de forme démodée, un ébouriffement de cheveux noirs très courts.

Point de vestiaire dans la taille, d'élégance dans le maintien.

Quant au visage, il devait se trouver en rapport avec le reste.

Et elle se sourirait toujours, accentuant à présent, l'échancrure du peignoir, où, serrant autour de son buste, le lainage souple qui moulait ses formes bien jeunes.

Faite comme elle l'était, avec de pareils yeux, une bouche mutine, ayant eu à seize ans sa première aventure, comment à vingt-deux, Fernande s'en trouvait-elle réduite à une chambre sous les toits au mobilier restreint, ne possédant juste que son gain pour se nourrir et s'habiller, et sacrifiant naturellement beaucoup plus à sa toilette qu'à sa nourriture.

D'autres, plus malheureuses avec elle dans le bataillon de Cythère, et certes moins bien tournées qu'elle atteignaient de suite leurs grades.

Elle en voyait qu'elle avait connues, « trouvant le moyen » de vivre, passer en landau avec des cochers poudrés.

Et elle se demandait parfois, quel guignon s'attachait à sa personne, qui en éloignait les protecteurs sérieux.

On ne se connaît jamais.

Or, Fernande ne se doutait nullement qu'il *fallait, pour réussir dans sa situation, certaines* qualités qui lui manquaient toujours.

Elle pouvait charmer, susciter du désir, mais fixer, enchaîner, non.

Dans l'oisiveté, il y avait que le plumage.

La tête restait vide et le cœur aussi.

Point de cette tendresse vraie qui retient la tendresse.

Point assez de suite dans les idées pour mener jusqu'à la réussite, une combinaison intéressée.

Pas méchante certes, et si elle faisait le mal, le faisait inconsciemment, elle était de celles dont on peut dire : c'est une bonne fille, sans que pourtant cette dénomination soit l'indice d'une qualité sérieuse.

Sa passion à l'égard de Pierre Skopine, la plus sincère qu'elle eût encore éprouvée, courait depuis trop longtemps pour qu'elle n'eût pas comme résultat, de lui mettre un peu de plomb dans la cervelle et d'affection véritable au cœur.

A plus d'une reprise, dans une crise de chagrin pour son indifférence, elle s'était dit, reconnaissant toutes les faiblesses de sa nature, que si un homme tel que lui voulait l'aimer, il n'pourrait bien qu'elle devînt digne d'être aimée par lui.

Hélas ! une *pensée sombre* comme sa présentiment venait aussitôt l'avertir de l'aberration d'un tel espoir.

Et le dépit remuait de nouveau en elle de mauvaises idées.

A quelle heure, ce soir